

CEREMONIE DES VŒUX 2018

Mesdames,
Messieurs,
Bien chers tous,
Chers Amis,

Vous accueillir ce soir pour notre traditionnel rendez-vous de la cérémonie des vœux est pour moi, une nouvelle fois, l'occasion de vous dire tout le plaisir qui est le mien de pouvoir nous réjouir ensemble de nous retrouver toujours aussi nombreux en cette occasion.

L'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour vous adresser, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, tous nos meilleurs vœux les plus sincères pour 2018 de santé, bonheur et réussite dans toutes vos entreprises, qu'il s'agisse de projets professionnels ou personnels.

Je souhaite, en cet instant, vous inviter à avoir une pensée pour ceux qui ne sont plus parmi nous, et de réconfort pour leurs proches.

Ce temps fort de notre commune, qui me permet de saluer toutes celles et ceux qui ont choisi de résider chez nous, répond, depuis 10 ans, à notre volonté d'intégrer, d'informer et de partager, non pas seulement sous l'angle informatif et de la transparence qui sied à l'action publique, mais également au travers des temps festifs et conviviaux indispensables à la meilleure entente entre tous.

Je voudrais, tout d'abord, vous présenter les excuses de :

- Viviane ARTIGALAS, Sénatrice des Hautes-Pyrénées,
- Daniel FROSSARD, Président du SDE 65,

saluer la présence de :

- Maryse CARRERE, Sénatrice des Hautes-Pyrénées,
- Jeanine DUBIÉ, Députée des Hautes-Pyrénées,
- Chantal ROBIN-RODRIGO, Conseillère Départementale,
- Gérard TREMEGE, Maire de Tarbes, Président de l'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées.

Permettez-moi également de remercier les Maires et élus qui ont répondu à notre invitation, et leur dire combien nous sommes sensibles à leur présence ce soir à nos côtés, qu'ils soient du Canton ou de l'Agglomération, ou des deux d'ailleurs :

- Marc BEGORRE, Maire de Lamarque-Pontacq,
- Gérard CLAVÉ, Maire de Bartrès,
- Jean-Michel LEHMANN, Maire d'Odos,

que ceux qui seraient présents et que je n'aperçois pas me pardonnent de ne pas les citer.

Je voudrais aussi saluer la présence de Daniel PUGES, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, ainsi que son Directeur, Bertrand GAYRI, et de François-Xavier BRUNET, Président de la CCI, ainsi que de Camille DENAGISCARDE, son Directeur Général.

Je voudrais saluer et dire notre reconnaissance :

- à l'ensemble des partenaires de la commune en me réjouissant qu'ils unissent leurs efforts aux nôtres pour vous satisfaire.
- à l'ensemble des associations de la commune, culturelles, sportives ou de quartier, dont la spontanéité affichée bien au-delà de leur objet participe à la vie et à l'animation du village.
- aux membres du Centre Communal d'Action Sociale qui œuvrent dans l'ombre pour soulager ceux que la santé et la situation économique fragilisent.
- à l'ensemble du corps enseignant.

- sans oublier de saluer, comme chaque année, Frère Louis-Marie pour l'animation de la paroisse et, en cette occasion, lui assurer tout le concours de la commune.

En adressant tous mes remerciements à l'équipe municipale qui vous sert, et me supporte, je souhaite associer les agents de la commune, qui, à tous niveaux, s'efforcent de remplir leurs missions en donnant le meilleur d'eux-mêmes dans des conditions, il faut le reconnaître, qui réclament parfois de leur part tout autant d'investissement que de patience.

Si 2018 sera une année sans scrutin, nous avons connu en 2017 des renouvellements dans les rouages de notre pays touchant tous les échelons de son organisation, et le répit électoral qui nous est donné ne sera pas, à mon avis, de trop pour redonner à notre économie la vigueur indispensable à la croissance.

Si les signes avant-coureurs de cette dernière sont ressentis, nous nous garderons de tomber dans l'ivresse tant les réformes, engagées ou annoncées, pourraient souffrir du manque de lisibilité qui les accompagne, et ce, en particulier, pour ce qui concerne les ressources de nos collectivités.

A cet égard, je crois que je peux me faire l'interprète de la plupart de mes collègues élus pour dire que nous n'avons pas attendu 2017 pour mettre en pratique les recettes, si j'ose dire, que certains nous demandent d'appliquer dans notre gestion puisque il y a fort longtemps que nous avons pour principe la sobriété fiscale, l'adaptation de nos plans d'investissements à la réalité financière, la maîtrise de notre organisation interne, etc...

Avant de revenir sur la construction de l'Agglomération TLP, et sur ses projets dont dépend notre avenir, je vous confirme, sans m'étendre avec un inventaire à la Prévert des interventions réalisées au quotidien, que les opérations que nous vous avons présentées l'an dernier, sont achevées, ou engagées et en cours.

Ainsi en est-il pour :

- les travaux d'assainissement et sur le réseau d'eau potable,
- la rénovation de la maison d'habitation de la rue de l'Agriculture pour y reloger la Maison d'Aides Maternelles Karnaval, et je saisis cette occasion pour saluer le Cabinet SETES, qui a assuré la Maîtrise d'Œuvre de cette opération, et remercier la Région et le Département pour les financements qu'ils ont bien voulu nous accorder,
- et la désignation de l'Equipe de Maîtrise d'Œuvre pour l'aménagement du Bourg, confiée au Cabinet BOUBEE-DUPONT Eau Environnement (Mandataire), associé à la SCP d'architectes DEFOL-MOUSSEIGNE et au Bureau d'Etudes TERRITORI, et je saisis aussi cette occasion pour saluer l'ADAC qui nous accompagne dans cette opération.

A cet égard, je dois préciser que nous nous rencontrerons avec cette dernière et l'Equipe de Maîtrise d'Œuvre, dans les tout prochains jours, de telle sorte qu'un Dossier de Consultation des Entreprises soit élaboré en intégrant dans la tranche ferme les aménagements à réaliser en priorité, au regard, notamment, de l'implantation de la clinique ophtalmologique à l'extrémité du foncier disponible à l'arrière de notre zone commerciale.

Je vous laissais pressentir l'an passé, en vous annonçant notre soutien à la candidature de l'Association RESO, associée à la Caisse des Dépôts, à la consultation lancée par le Département pour la création d'un EHPAD, que cet équipement viendrait compléter le développement de cette zone, et cette clinique est devenue, elle, une réalité.

Je me réjouis de la création de cet équipement, qui démontre que d'autres porteurs de projets partagent, et partageront, notre vision du potentiel de développement de cette zone aujourd'hui uniquement commerciale et qui doit être confortée par ce type d'activités liées à la santé, aux seniors, au sport et aux loisirs, précisément.

S'agissant du dossier EHPAD, je dois vous informer, qu'après analyse des offres, un site répondant mieux que le nôtre au Cahier des Charges, qui exigeait notamment sécurité et proximité avec tout, a été retenu.

Je me réjouis pour nos amis Horguais qu'il ait pu être démontré la pertinence et la qualité du projet qu'ils soutenaient dans un champ de patates, le long d'un axe très fréquenté en toute saison, à l'abri du tissu commercial et associatif...

Je me réjouis aussi d'avoir pris connaissance dans la presse, pas plus tard qu'hier, de l'objectif assigné au porteur de projet de le voir déposer en 2018 le Permis de Construire, quand on sait que le Cahier des Charges exigeait que l'établissement soit opérationnel au plus tard le 30 juin 2019...

La construction de notre prochain budget, dans un environnement contraint, s'efforcera de prendre en compte en priorité les interventions nécessaires, non seulement à la maintenance de nos installations, au maintien des activités économiques présentes, mais également à ceux indispensables à notre attractivité et au rayonnement de notre commune tout en nous efforçant que soit assuré à leurs meilleurs niveaux les services existants.

Dans ce cadre, je dois à la transparence de dire que la posture, que notre équipe municipale a conforté, s'agissant de l'école et du périscolaire, avec la gratuité des fournitures scolaires, de la garderie et la facturation du repas à la cantine correspondant uniquement au coût facturé par le prestataire, sans l'impacter des charges de fonctionnement, qu'il s'agisse du personnel ou des locaux (électricité, chauffage, assurance, etc...), s'est trouvée mise à mal, bien sûr par la baisse des dotations de l'Etat, mais également par l'obligation d'instaurer la semaine des 4 jours et demi.

Aujourd'hui, le retour possible à la semaine de 4 jours, sur lequel nous avions parié en 2017 pour préparer notre budget, est en cours de réflexion.

Comme je m'en suis ouvert aux parents d'élèves, je confirme qu'en cas de maintien de la semaine à 4 jours et demi, nous serons amenés à relancer la discussion portant sur la tarification du périscolaire, ainsi que sur les conditions d'accès offertes à la cantine notamment pour le corps enseignant.

La finalisation du budget 2018 tiendra également compte de la charge qui reviendra à la commune pour l'obligation qui lui est faite d'abattre les platanes pour lutter contre la contamination du chancre coloré, étant précisé que notre action pour en limiter le coût et la défiguration de notre place connaît quelques résultats, puisque nous pouvons aujourd'hui entrevoir une gestion partagée de cette opération.

Je voudrais, avant de conclure, dire un mot sur la construction de l'Agglomération dont dépend, comme je le disais tout à l'heure, l'avenir de notre commune.

Tout d'abord pour me réjouir et remercier Gérard TREMEGE d'avoir su fédérer et mettre en ordre de marche une instance dans laquelle, au départ, certains ne voulaient pas se reconnaître, et lui dire ma fierté de partager à ses côtés une expérience collective où l'enrichissement le partage au passionnant.

Je voudrais aussi me réjouir et remercier tous les Conseillers Communautaires, au premier rang desquels les Maires qui participent au plus près à la préparation des décisions, au sein de la Conférence des Vice-Présidents et du Bureau, pour l'esprit avec lequel sont abordées les responsabilités que nous avons à prendre.

C'est ainsi, qu'outre assurer la gestion et l'administration courante, nous avons pu, à l'unanimité, voter le Projet d'Agglomération présenté par Gérard TREMEGE au Conseil Communautaire et inscrire, notamment avec 6 projets phares répartis sur les 3 pôles constituant Tarbes-Lourdes-Pyrénées, notre territoire à l'échelle de l'Occitanie dans une dynamique revêtant toutes les dimensions, qu'elles soient territoriales, économiques, sociales ou environnementales.

Dans ce projet, où l'équilibre le partage à l'ambition, le parti pris pour rendre dans son ensemble notre département lisible, attractif et vivant, a été d'afficher la volonté de préserver les traditions, mais aussi de s'engager sur la voie d'une modernité irradiante.

En vous renouvelant tous mes meilleurs vœux, je vous présente les excuses de ne pas avoir trouvé, comme chaque année, chez Einstein, Socrate, Sénèque ou autres, une citation à livrer à votre réflexion, sinon celle de mon grand-père qui se plaisait à dire :

« Quand on ne sait pas où on va, il faut se rappeler d'où on vient ».